

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 6 février 2024, a adopté le règlement suivant :

**1413-2024 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 1263-2024 RELATIF À LA TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS POUR LA MUNICIPALITÉ AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE D - SERVICE D'URBANISME**

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1413-2024](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 12 février 2024.



France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe